

Informations pratiques

Lieu du Forum

Centre de conférences Charlemagne (CHAR),
salle S3, rue de la Loi, 170 – B-1040 Bruxelles

Comment se rendre au bâtiment CHAR ?

Station de métro Schuman: ligne 1 ou 5
Arrêt de bus rond-point Schuman: 22, 28, 36
Gare Schuman

Desk d'accueil

Le desk d'accueil sera ouvert:
le lundi 1^{er} mars 2010 de 13h00 à 18h00;
le mardi 2 mars 2010 de 08h00 à 16h30.

Inscription

Les participants sont priés de s'inscrire le plus tôt possible sur le site d'inscription en ligne suivant:

<https://webgate.ec.europa.eu/fmi/scic/Taxation10/start.php>

La date limite d'inscription est **le 19 février 2010**. Veuillez prendre note de votre numéro d'inscription. Veuillez également noter qu'aucune confirmation de l'inscription ne sera transmise immédiatement. Un message électronique de confirmation sera en effet envoyé à tous les participants inscrits dans les délais. Les participants devront présenter la lettre de confirmation au desk d'accueil de la conférence. En raison des limites de capacité des salles de conférence, les services de la Commission se réservent le droit de ne plus accepter d'inscriptions au-delà de ces capacités.

Programme

Pour de plus amples informations sur le contenu de la conférence, veuillez consulter le site web de la conférence

<http://ec.europa.eu/brusselstaxforum> ou contacter

Mr Gaëtan Nicodème

Commission européenne

Direction générale de la Fiscalité et de l'Union douanière - courriel: taxud-e4@ec.europa.eu

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée au départ de et vers l'allemand, l'anglais et le français.

Droits d'inscription

L'inscription à la conférence est gratuite.

Voyage et hébergement

L'organisation ainsi que les frais de voyage et d'hébergement des participants sont à leur charge, à moins qu'exprimé autrement. Ces frais ne seront pas remboursés par la commission européenne. Des renseignements sur l'hébergement à Bruxelles sont disponibles sur les sites suivants:

www.opt.be

www.bnb-brussels.be

Réception, déjeuner-buffet et cocktail

Le lundi 1^{er} mars 2010, la Commission européenne invite les participants à un cocktail à la fin de la première journée.

Le mardi 2 mars 2010, la Commission européenne invite les participants à un déjeuner buffet.

Organisation

Contact: Patricia Michl et Isabelle Van Hoorick

Commission européenne

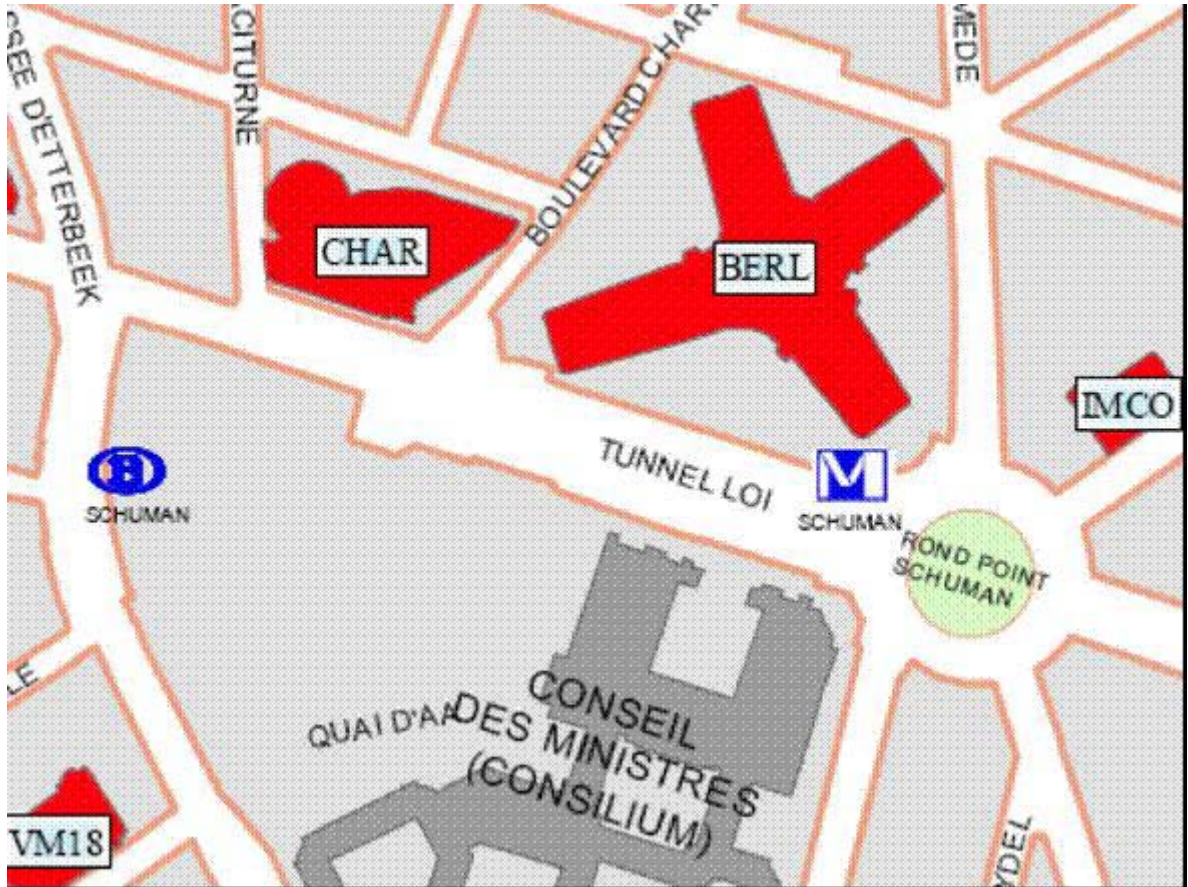
Direction générale de l'interprétation

Facsimilé: + 32 2 296 37 89

courriel : Scic-Conf-10-Brussels-Tax-Forum@ec.europa.eu

Protection des données à caractère personnel

Toute demande de participation à la conférence aura pour effet le traitement, par la Direction générale fiscalité et union douanière, de données à caractère personnel relatives au participant en conformité avec le Règlement (CE) N° 45/2001. En s'inscrivant, la personne concernée a donné son consentement pour le traitement des données à caractère personnel dans le contexte de la conférence. En regard des dispositions dudit règlement, il y a lieu de prendre en considération les précisions suivantes: responsable du traitement: Mme. Sabine Henzler, Chef d'unité «Relations avec les institutions, coordination interne, planification stratégique», DG TAXUD. Finalité du traitement des données à caractère personnel: permettre les actions nécessaires pour la participation à la conférence; servir comme base pour la liste des participants qui sera distribuée lors de la conférence et publiée sur le site internet de la Commission européenne. Par ailleurs, les photos prises lors de la conférence seront également publiées sur le site internet de la Commission européenne. Droit d'accès: les participants ont le droit d'accéder à leurs données; celles-ci sont conservées jusqu'à la prochaine conférence.



Commission européenne
Direction générale fiscalité et union douanière
Direction générale de l'interprétation